

DÉLIBÉRATION N°2024/D757

COMMANDE PUBLIQUE



Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le 18/11/2024

ID : 022-200043677-20241118-D757BIS-DE

ATTRIBUTION MARCHÉ EXPLOITATION GENERIS - TI VALO

Le 22 avril dernier, un Avis d'Appel Public à la Concurrence était lancé concernant le présent marché autorisé par la délibération en date du 6 mars 2024 qui donnait autorisation au Président d'engager la procédure.

La consultation vise à l'attribution d'un marché global de performances au sens de l'article L. 2171-3 du Code de la Commande Publique (ci-après « CCP »).

Le marché global de performances porte sur l'exploitation et la maintenance des deux installations : le centre de tri et de préparation de CSR TI VALO ainsi que le centre de tri GENERIS, ainsi que la conception et la réalisation des travaux d'optimisation sur ces deux installations (ci-après le « Marché »), notamment un volet relatif à la « Défense incendie ».

La durée du Marché est fixée à 4 ans à compter de la Date de prise d'exploitation des Installations, prévue au 1er janvier 2025. Le Marché pourra être reconduit pour une période de deux fois UN (1) an.

La consultation a été lancée selon la procédure avec négociation, en procédure restreinte, décomposée en deux phases : une phase de sélection des candidatures et une phase de sélection des offres.

Ainsi, deux candidats ont déposé une candidature à savoir les groupements suivants :

- Groupement n°1 : Mandataire SUEZ RV OUEST, co-traitants : GOURONNEC ALLAIRE Architectes
- Groupement n°2 : Mandataire PAPREC GRAND OUEST, co-traitants : ARCHITRAV.

Ils ont participé à l'ensemble des phases de négociations et ont déposé une offre finale le 14 octobre dernier :

Étapes	Dates
Remise des offres initiales	24/05/2024
Séance de négociation n° 1	09/07/2024
Séance de négociation n° 2	04/09/2024
Remise des offres finales	14/10/2024

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le lundi 28 octobre dernier a été appelé à se prononcer.

COMITE SYNDICAL du 30 Octobre 2024 - D 757

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le 18/11/2024

ID : 022-200043677-20241118-D757BIS-DE

Elle a retenu l'offre du candidat SUEZ avec un résultat de 83/100 contre 70/100 pour l'offre PAPREC.

L'essentiel de la différence s'est porté sur le critère financier, le montant global des deux offres estimé sur 6 ans - investissement compris - s'établit à 86 440 142 € pour l'offre retenue contre 111 692 787 € pour l'offre rejetée. Ce critère pesant sur 46 % de la note globale, un différentiel de 10 points était constaté uniquement sur ce critère.

Plus d'information sur le jugement des offres et l'impact financier de ce marché sur le coût de revient des flux entrants sur les deux installations sont données en annexe de la présente délibération.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, par vote à main levée,

- ➔ **PREND ACTE** du choix de la Commission d'Appel d'Offres du 28 octobre 2024 qui a retenu l'offre du candidat Suez RV Ouest ;
- ➔ **AUTORISE** le Président à signer et à notifier le marché.

POUR EXTRAIT CONFORME

A PLOUFRAGAN, le 30 octobre 2024

Le Président



Kerval
CENTRE ARMOR
Syndicat de valorisation des déchets
Rémy MOULIN

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le 18/11/2024

ID : 022-200043677-20241118-D757BIS-DE

COMITÉ SYNDICAL N°6/2024

LE 30 OCTOBRE 2024

Convocation du 30 septembre 2024

Nombre de membre du comité syndical : 37

L'an deux mil vingt-quatre le trente octobre à dix-sept heures les membres du comité syndical de KERVAL CENTRE ARMOR, se sont réunis à PLOUFRAGAN sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de KERVAL CENTRE ARMOR conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales : **Mr Rémy MOULIN.**

	PRÉSENTS AU VOTE	VOTANTS
Membres titulaires	21	21
Membres suppléants	3	3
	24	24

SECRETARE DE SÉANCE : Mr Pascal LAPORTE

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le 18/11/2024
ID : 022-200043677-20241118-D757BIS-DE

MEMBRES TITULAIRES				MEMBRES SUPPLÉANTS
	NOM	PRÉNOM	Présent (e)	SUPPLÉANT
LOUDÉAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE	LE JAN	Yvon	*	
	LE BIHAN	Jean-Pierre	*	
	DABOUDET	Gérard	*	
	BERTHO	Laurent		
	PRESSE	Philippe		
	GORÉ-CHAPEL	Isabelle	*	
LAMBALLE TERRE ET MER	COUELLAN	Jean-Luc	*	
	MOISAN	Éric		
	HERCOUET	Philippe		BURLOT David
	MILLORIT	Anne-Gaud		
	ALLAIN	Jérémy	*	
	BERTRAND	Denis		
	GOUEZIN	Alain		
	ALLAIN	Marie-Paule		
LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ	GEFFROY	Jean-Michel	*	
	PRIGENT	Dominique	*	
	MEURO	Jérémy		
	LE VAILLANT	Jean-Paul	*	
SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION	MOULIN	Rémy	*	
	RAOULT	Loïc	*	
	LEMAITRE	Christian	*	
	GALLERNE	Pascale	*	
	PRIDO	Pascal	*	
	LE NOANE	Gaël		GAREL Rémy
	RAOULT	Roland		
	LAPORTE	Pascal	*	
	STIEFVATER	Thierry	*	
	LE BUHAN	Didier		
	SÉRANDOUR	Marcel	*	
	STENTZEL-LE CARDINAL	Stéphanie		
	COSSON	Mickaël		CROGUENNEC Bernard
	LOYER	Jean-Yves	*	
	POILBOUT	Corentin		
	LE GUERN	François		
QUELEN	Marcel	*		
DINAN AGGLOMÉRATION	VILT	Gérard	*	
	LAYEC	Claude	*	